

[Accueil](#) > [Accompagnement des Étudiants](#) > [Aménagement des Études](#)

Demande d'aménagement d'Études et d'examens

Vous êtes ou serez étudiant dans l'un des établissements de la *Communauté Université Grenoble Alpes* à la prochaine rentrée universitaire et vous avez des besoins spécifiques. Vous êtes peut-être confronté à une situation liée à la maladie handicap ou à des difficultés d'apprentissage sérieuses : vous pouvez demander un aménagement d'études, d'examen et/ou un accompagnement !

[Faire une demande](#)

Si vous nécessitez de l'aide pour votre demande, merci de prendre contact avec le SAH directement

[Contacter le SAH](#)

Mise à jour le 23 juillet 2018